

DOSSIER D'INFORMATION

Adresse du projet SFR :
N° 65 RUE ROUGET DE L'ISLE

Commune de :
NANTERRE 92000

Référence SFR :
G2R N° 920306 NANTERRE (VILLE)

TERRITOIRE

RÉSEAU

VILLE NUMÉRIQUE

MOBILITÉ

PROXIMITÉ

TRÈS HAUT DÉBIT

SERVICES

ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT

The SFR logo is a stylized, multi-colored shape composed of several overlapping geometric forms in shades of orange, red, and purple. The letters 'SFR' are printed in white on the orange section of the logo.

SFR

22/01/2020

SOMMAIRE

1ere PARTIE – Le Projet SFR

Introduction	3
La motivation du projet : pourquoi faire évoluer une antenne-relais existante ?.....	4
Caractéristiques du projet.....	5
Déclaration ANFR	7
Description détaillée du projet	7

2^e PARTIE – Connaissances scientifiques et réglementation (documents de l'Etat)

Les fiches interministérielles pédagogiques :

- « Antennes-relais de téléphonie mobile » ;
- « Les obligations des opérateurs de téléphonie mobile à l'égard de l'État et des utilisateurs ».

3e PARTIE – Pour aller plus loin

Les phases de déploiement d'une antenne-relais

Les technologies déployées

4G et TNT



Introduction

Le déploiement du Très Haut Débit est un enjeu majeur et une priorité pour SFR. Sur le marché des télécoms, SFR est le deuxième opérateur en France avec des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Grâce à ses investissements massifs, SFR ambitionne de créer le leader national de la convergence du Très Haut Débit Fixe-Mobile.

SFR propose une offre complète de services d'accès à Internet, de téléphonie fixe et mobile et de contenus audiovisuels et se positionne également comme un expert de solutions de communications unifiées, d'Internet des Objets et de Cloud Computing pour les entreprises. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.



Pourquoi faire évoluer une antenne-relais existante ?

Nous prévoyons de faire évoluer nos équipements afin de vous apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et vous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions notre réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.

Pour ce faire, les équipements installés feront l'objet d'une évolution technologique ce qui ne nécessitera pas l'ajout d'antennes supplémentaires. Les antennes existantes pourront faire l'objet d'un remplacement par des antennes d'aspect et de dimensions équivalentes.

Dans un second temps, Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les antennes inactives seront distantes de 0,50 m.



Caractéristiques du projet

Coordonnées géographiques en Lambert :

- X : 590190
- Y : 2433441
- Z : 30

Dossier d'urbanisme

Autorisations administratives nécessaires pour la phase d'ajout d'antennes inactives:

Déclaration préalable		Permis de construire	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Calendrier indicatif des travaux :

Travaux d'ajout de fréquences et/ou de systèmes : d'ici Avril 2020

Travaux d'ajout d'une antenne inactive par secteur : d'ici fin Juin 2020



Caractéristiques d'ingénierie radio :

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance typique (W)	Azimuts	Tilt	HBA ¹
4G - LTE 700		<input checked="" type="checkbox"/>	20	0°/ 120°/240°	8°/6°/10°	34,20m
4G - LTE 800	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40	0°/ 120°/240°	8°/6°/10°	34,20m
4G - LTE 2100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40-60W	0°/ 120°/240°	6°/3°/3°	34,20m
2G - GSM900	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40-50	0°/ 120°/240°	8°/6°/10°	34,20m
3G - UMTS 900	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40	0°/ 120°/240°	8°/6°/10°	34,20m
4G - LTE 1800	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40	0°/ 120°/240°	6°/3°/3°	34,20m
3G-UMTS 2100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	40-60	0°/ 120°/240°	6°/3°/3°	34,20m
4G - LTE 2600	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	80	0°/ 120°/240°	4°/7°/6°	34,20m

Tableau de correspondance des puissances pour une antenne typique de gain 17dBi :

P (W)	PIRE ² (dBW)	PAR ³ (dBW)
20	30	28
40	33	31
50	34	32
60	35	33
80	36	34

Adresse de la Direction Régionale Technique chargée du dossier :

SFR
Xavier VERDES
Responsable Environnement
ALTICE Campus
16 Rue du Général Alain DE BOISSIEU
CS 84632 – 75741 PARIS Cedex 15
xavier.verdes@sfr.com

¹ Hauteur Bas d'Antenne

² Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente

³ Puissance Apparente Rayonnée



Déclaration ANFR

1. Conformité de l'installation aux périmètres de sécurité du guide technique DR 17

Oui non

2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :

Oui, balisé oui, non balisé non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

Oui non

4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situés à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission

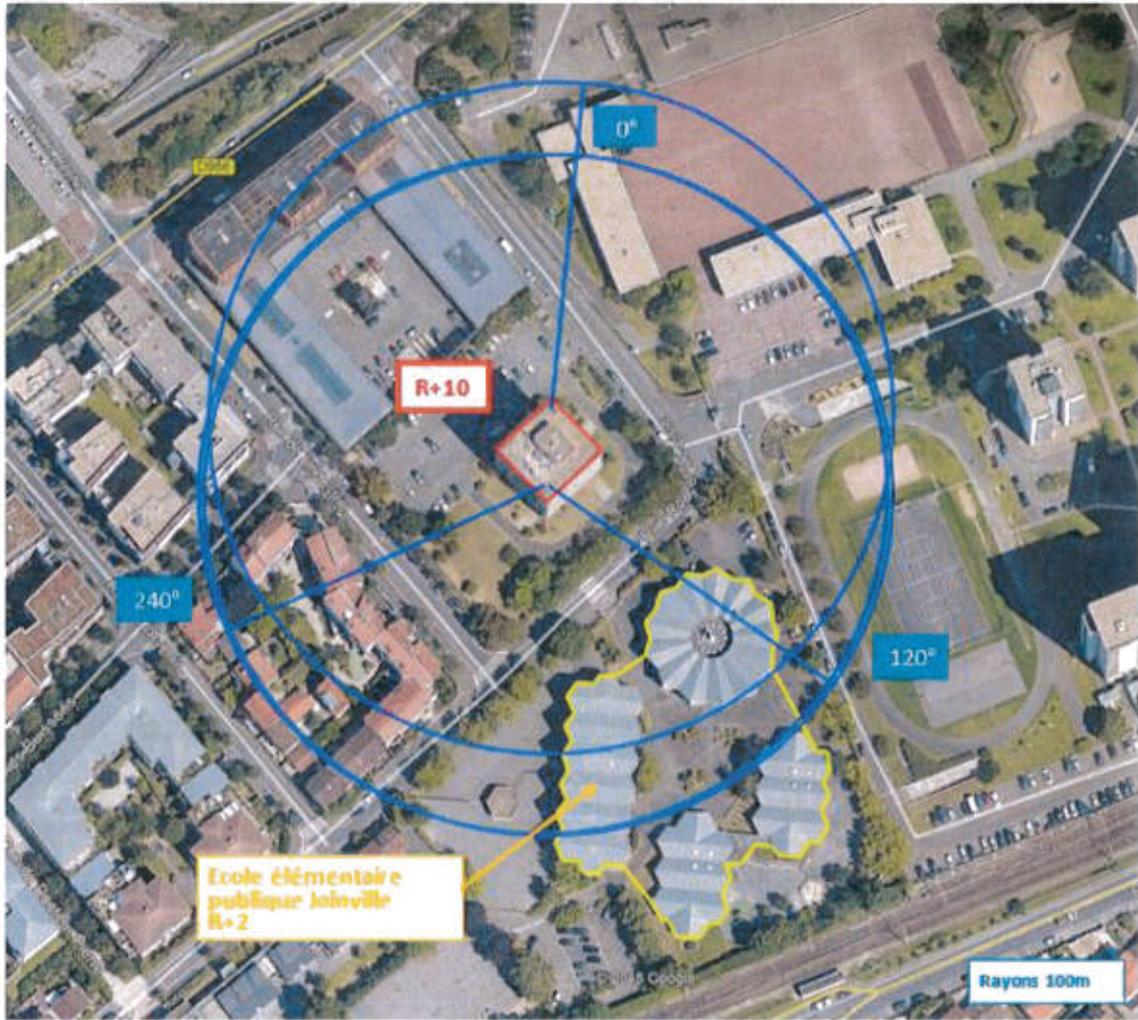
Oui non

Liste des établissements :

Nom : Ecole élémentaire publique (Groupe scolaire Général Joinville)

Adresse : 50 Rue Rouget de l'Isle 92000 NANTERRE

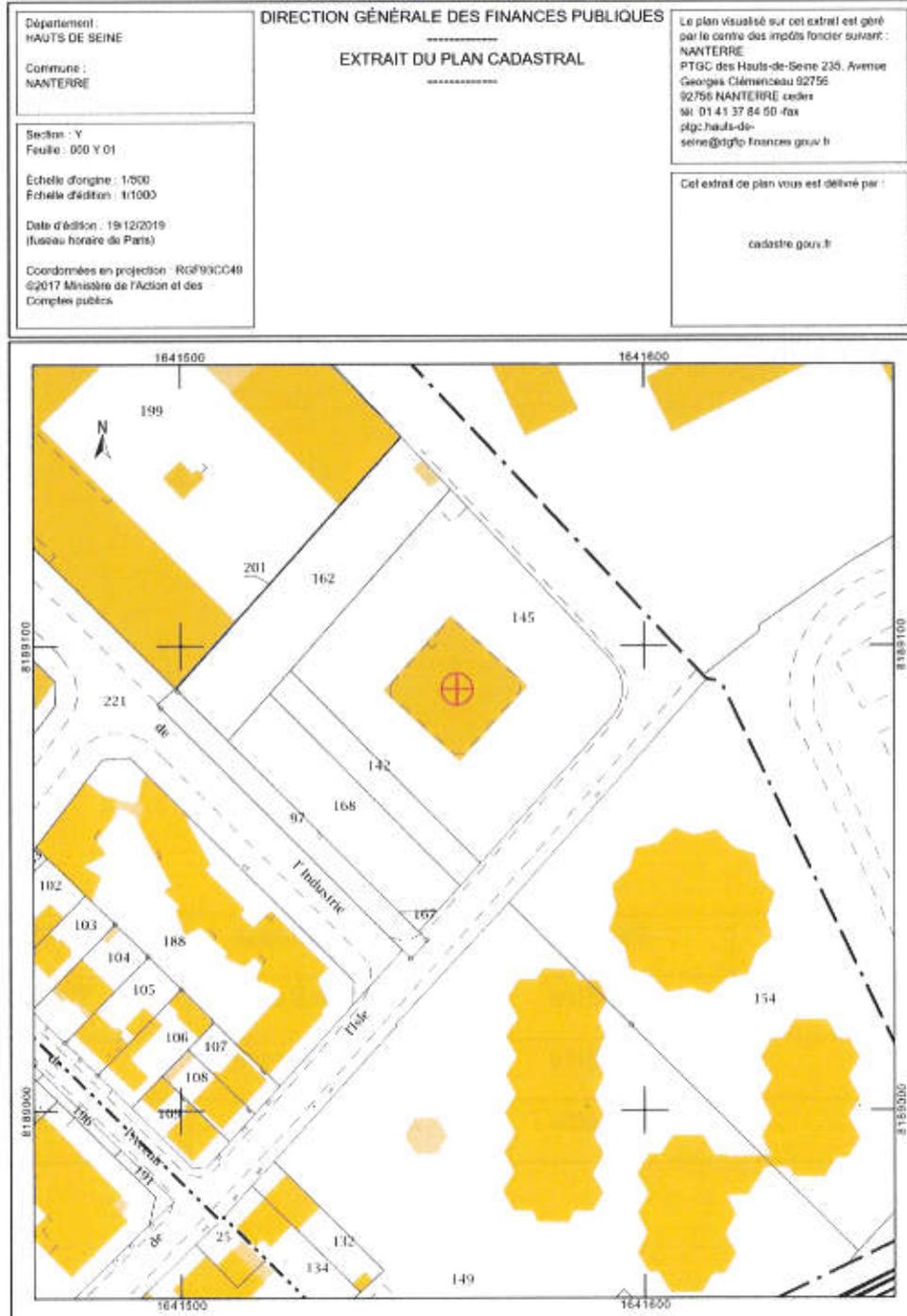
Estimation du niveau maximum de champ reçu, en volts par mètre et sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775 : **0,7 V/m, 1.5 % (Par rapport à l'Az 120°)**



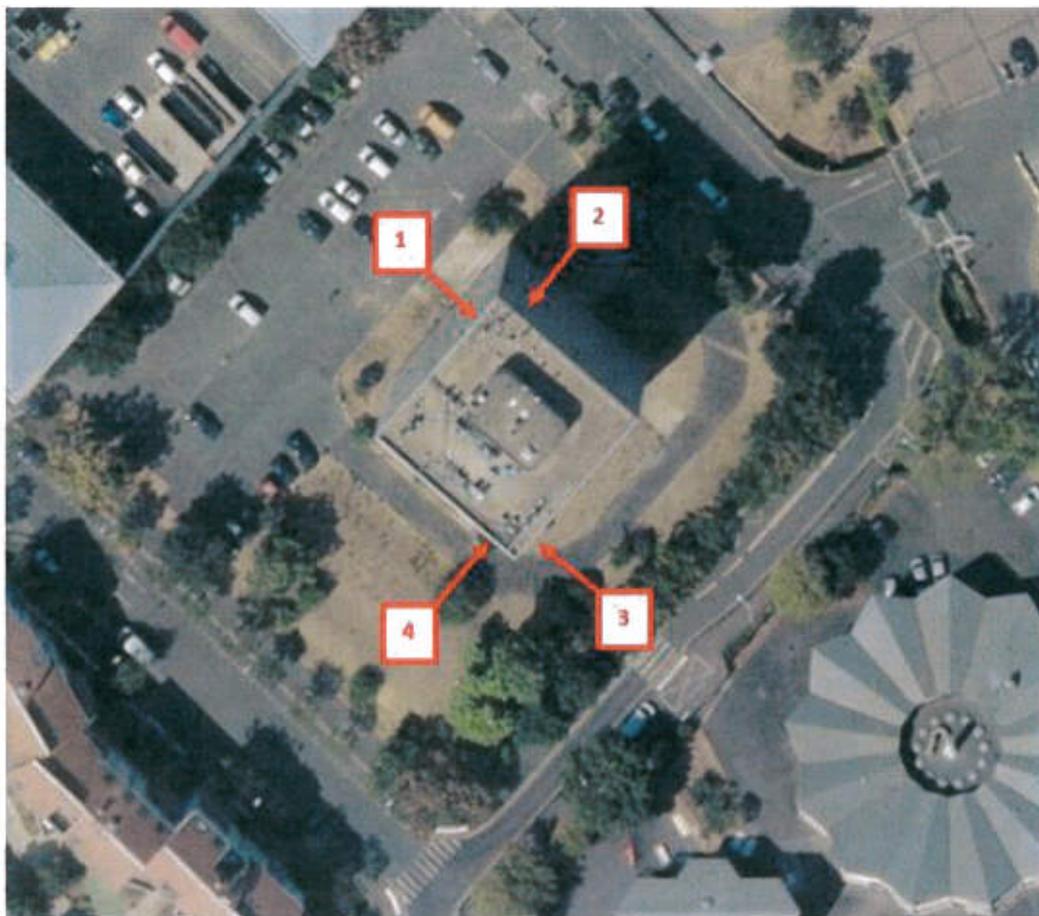
Description détaillée du projet

Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les antennes inactives seront distantes de 0,50 ml

Extrait du plan cadastral

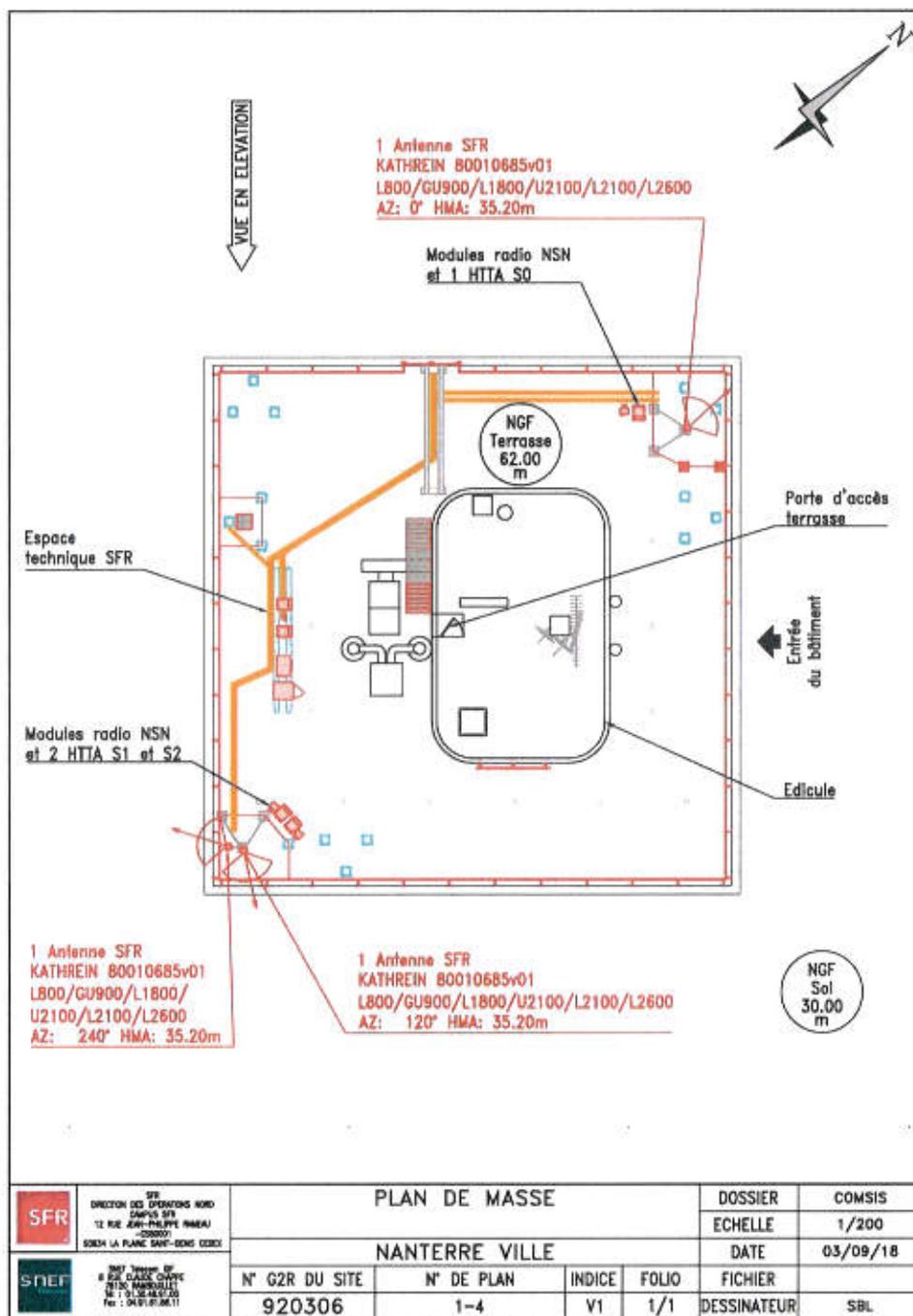


Plan de situation à l'échelle

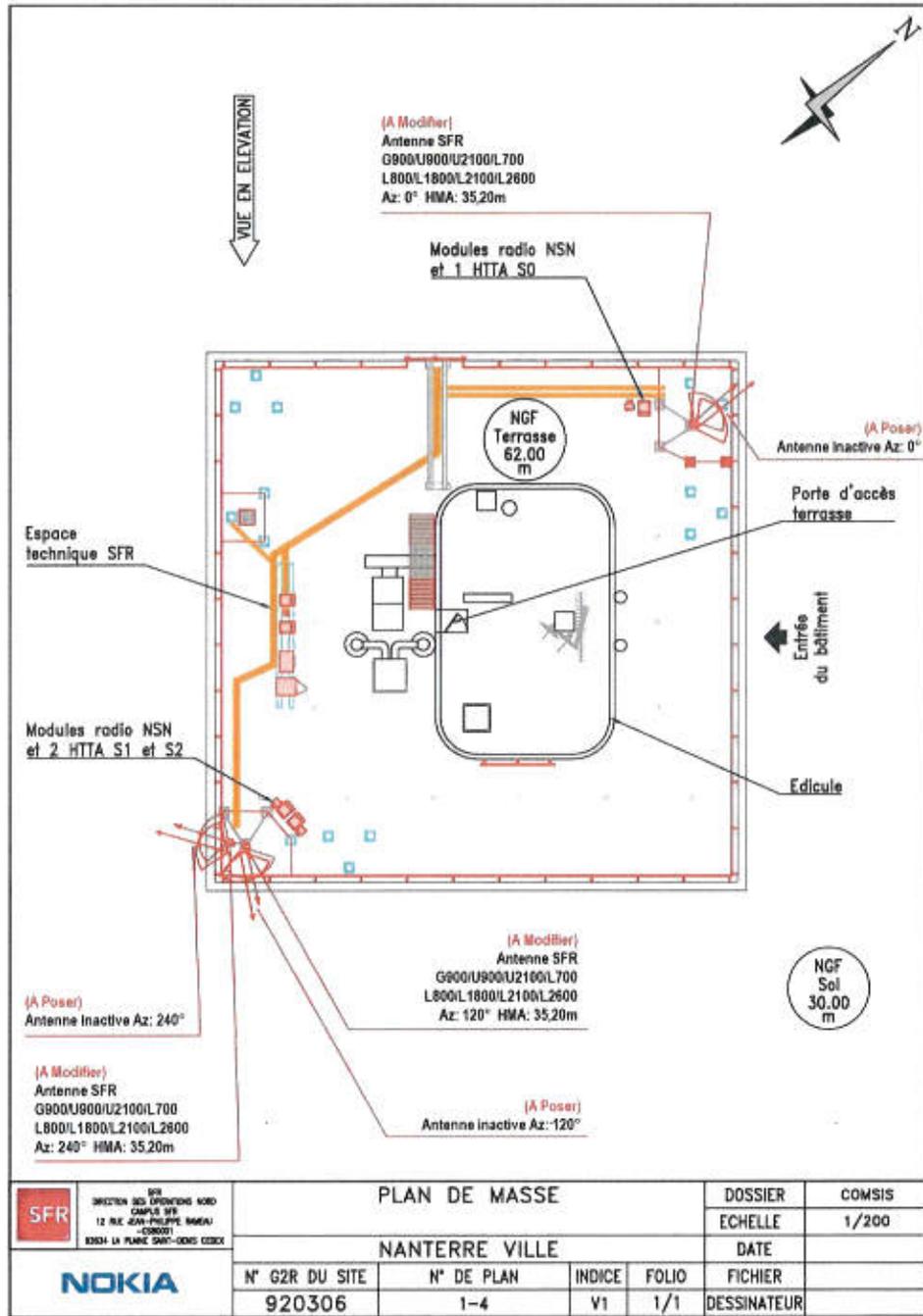


1	Fenêtre	Même adresse	3,77m
2	Fenêtre	Même adresse	3,77m
3	Fenêtre	Même adresse	3,77m
4	Fenêtre	Même adresse	3,77m

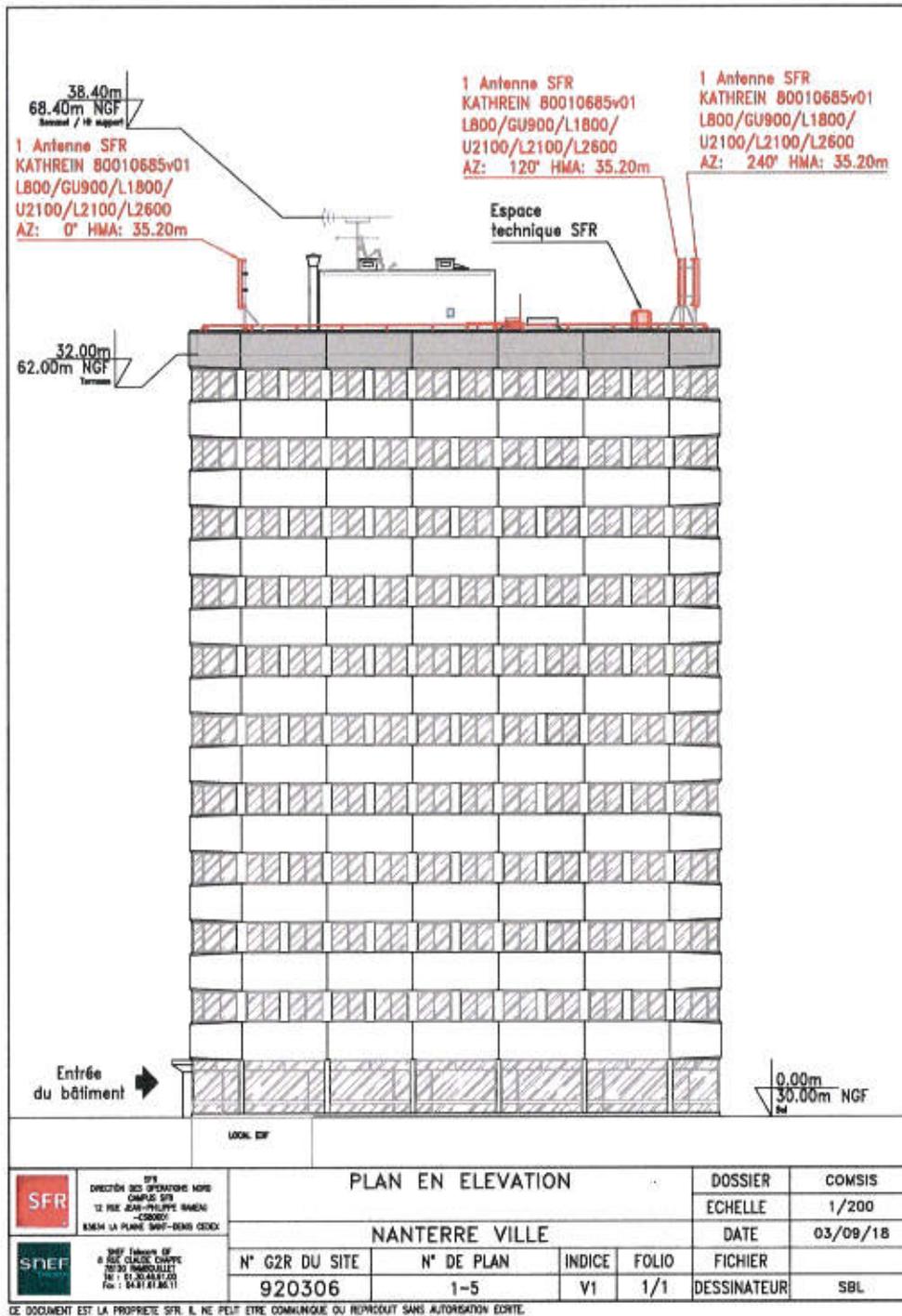
Plan de masse - Avant travaux



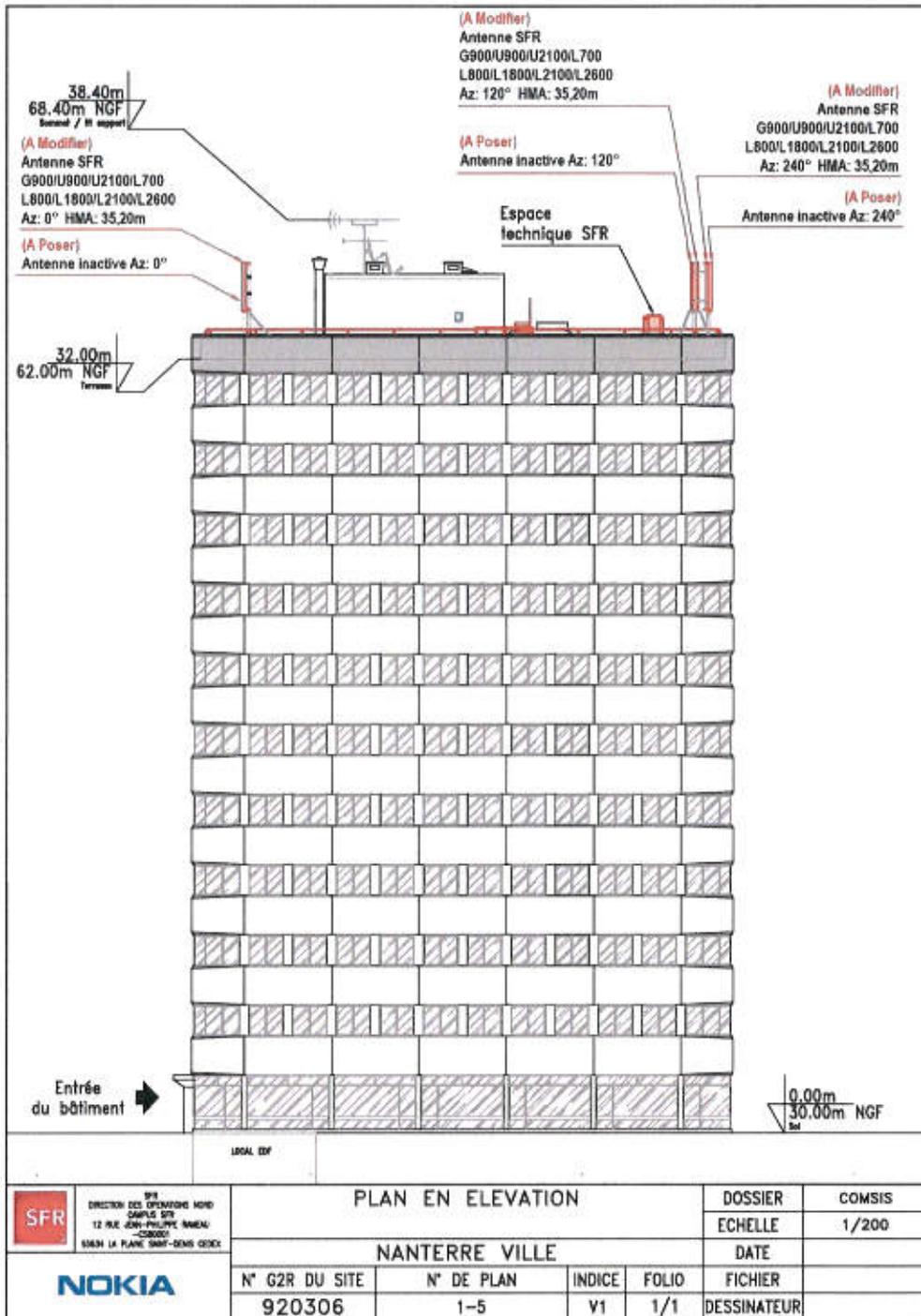
Plan de masse – Après travaux



Plans en élévation - Avant travaux



Plans en élévation - Après travaux



Photographies - Avant travaux



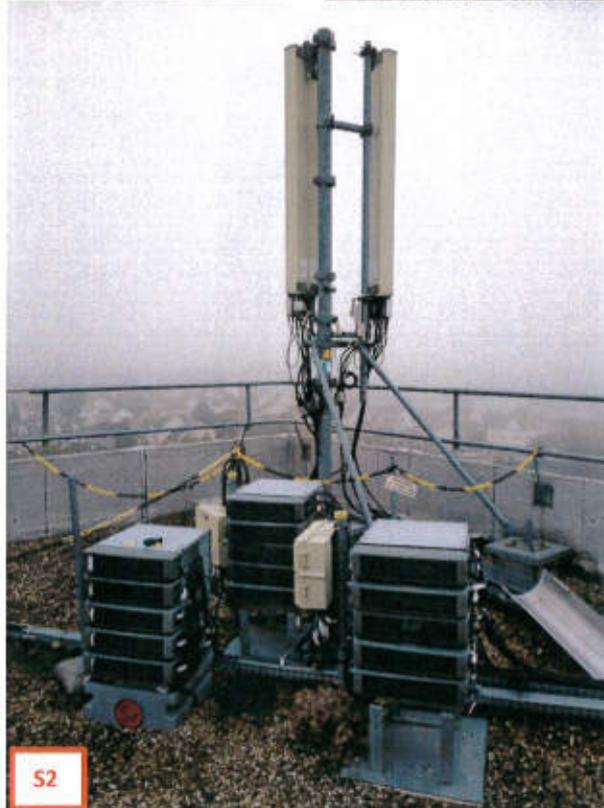
SFR

DIM 920306

DOSSIER D'INFORMATION

15 / 36
22/01/2020





SFR

DIM 920306

DOSSIER D'INFORMATION

17 / 36
22/01/2020



SFR

DIM 920306

DOSSIER D'INFORMATION

18 / 36
22/01/2020

Photomontage – Après travaux



SFR

DIM 920306

DOSSIER D'INFORMATION

19 / 36
22/01/2020



Légende :

-  Equipement supprimé
-  Equipements à installer



SFR

DIM 920306

DOSSIER D'INFORMATION

20 / 36
22/01/2020

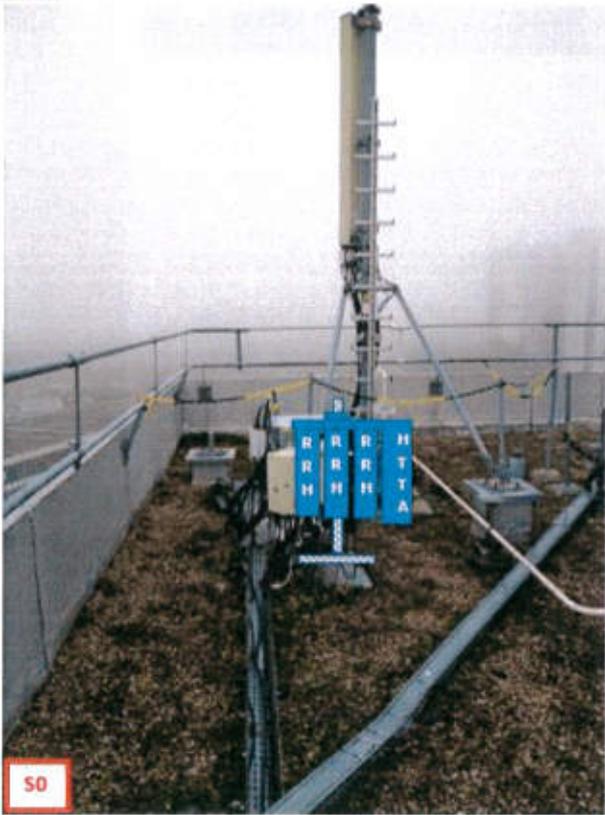


Légende :

-  Equipement supprimé
-  Equipements à installer

Info RRH :

-  700 – 800 - 900 MHz : AHPMDA
-  1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
-  2 600 MHz : AHHB





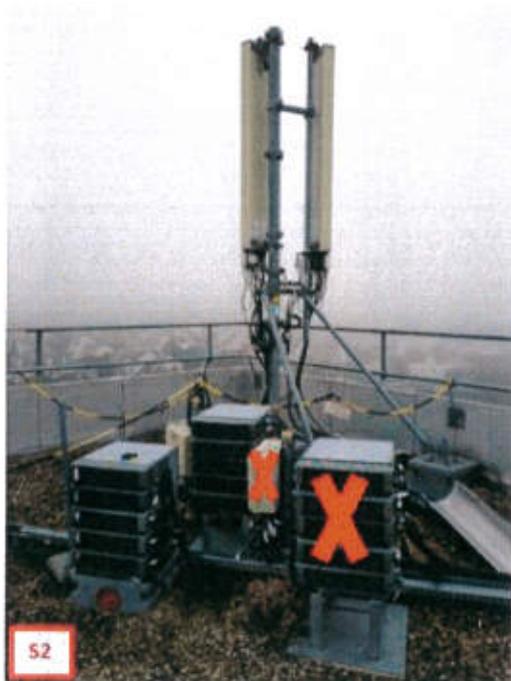
Légende :

-  Equipement supprimé
-  Equipements à installer

Info RRH :

-  700 – 800 - 900 MHz : AHPMDA
-  1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
-  2 600 MHz : AHHB



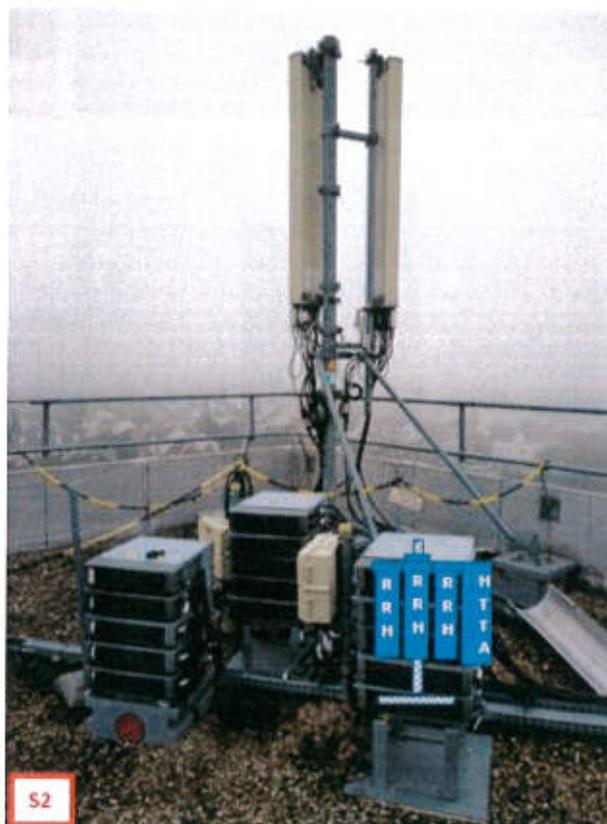


Légende :

-  Equipement supprimé
-  Equipements à installer

Info RRH :

-  700 – 800 - 900 MHz : AHPMDA
-  1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
-  2 600 MHz : AHHB





Légende :



Antenne AHP4518R4v06



Antenne SFR posée et inactive

